

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mardi, le 1^{er} mars 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 1^{er} mars à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Denis Bergeron, Grégoire Bergeron, Nancy Bergeron, André Désilets.

Est absent : Manon Beaudet et Léo Gauthier

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2016-03-024

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Nancy Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2016-03-025

Adoption du procès-verbal du 2 février 2016 et le suivi.

Il est proposé par Denis Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 2 février 2016, séance ordinaire, soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2016-03-026

Adoption des comptes.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et secondé par André Désilets et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 67 802.30\$, dont 8 287.45\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITE DE CREDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2016-03-027

Dépôt du rapport financier 2015 de la municipalité.

Le conseiller André Désilets propose d'accepter les états financiers tels que rédigés par la firme Roy Desrochers Lambert, comptables agréés, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015. Les états financiers et le rapport du vérificateur sont déposés.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2016-03-028

Conformité des eaux usées - paiement.

Le conseiller André Désilets propose un remboursement de 50% des coûts sans excéder 3 000\$ pour la conformité des installations septiques au : 391, rue Ste-Hélène au coût de 2 496.970.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2016-03-029

2^e conducteur en déneigement – taux horaire.

Il est proposé par Grégoire Bergeron, appuyé par Denis Bergeron et adopté à l'unanimité de défrayer M Félix Beatty un montant de 18\$ de l'heure comme travailleur autonome dès que la saison soit terminée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2016-03-030

Formation et congrès ADMQ – directrice générale.

Le conseiller Denis Bergeron propose et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale a participé à la formation du 12 avril à Drummondville au montant de 295\$ plus taxes et au congrès de l'ADMQ du 15 au 17 juin 2016 au montant 503\$ plus taxes.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2016-03-031

Avril mois de la Jonquille.

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR André Désilets

APPUYÉ PAR Nancy Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

2016-03-032

Régie incendie dépôt du rapport financier se terminant au 31 décembre 2015.

Le conseiller Grégoire Bergeron propose d'accepter le rapport financier se terminant au 31 décembre 2015 de la régie incendie de la Bulstrode, tel que rédigés par la firme Roy, Desrochers Lambert.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2016-03-033

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 97 167,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'UN Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition de monsieur André Désilets, appuyé par monsieur Grégoire Bergeron, il est unanimement résolu que la municipalité de Saint-Samuel informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

Période de questions.

Aucune question.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Nancy Bergeron propose la levée de la séance à 20 h 30. La séance est close.

**Denis Lampron,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**